

ALPES MARITIMES



SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Villeneuve-Loubet, le 02/09/2021

Groupement Fonctionnel Prévision  
N° Acropolis : 261938 /  
Affaire suivie par : Cne Steeves Fournier  
☎ : 04.92.13.73.22  
Courriel : steeves.fournier@sdis06.fr

Le Directeur départemental  
des services d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes

à

Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes  
DDTM des Alpes-Maritimes  
Service Déplacement – Risques – Sécurité  
Pôle risques naturels et technologiques

**Objet** : Avis sur le projet d'élaboration du PPRIF d'Aspremont

**Réf** : - Courrier préfectoral de demande d'avis des personnes publiques associées reçus le 19 aout 2021 ;  
- Arrêté de prescription 2019-028 portant sur l'élaboration du PPRIF d'Aspremont en date du 01/07/2019 ;

En réponse à votre courrier cité en référence relatif à l'élaboration du PPRIF d'Aspremont et après examen du dossier, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes, pour ce qui relève de sa compétence émet un avis favorable au projet d'élaboration du PPRIF d'Aspremont.

Pour le Directeur départemental des services d'incendie  
et de secours des Alpes-Maritimes et par délégation  
Le Chef du Groupement Fonctionnel Prévision

  
Lieutenant-Colonel Fabrice GENTILI

